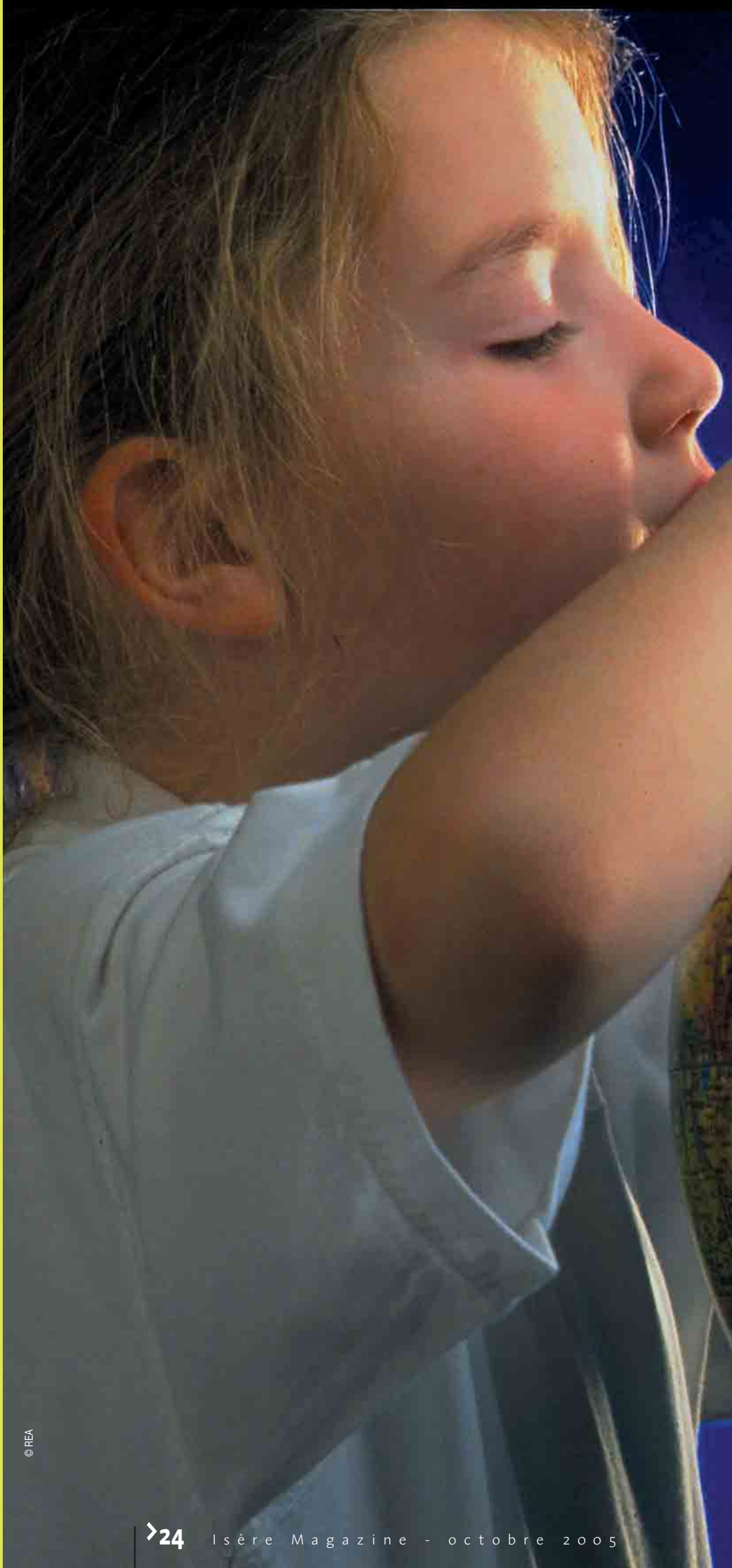


Des prix à la pompe qui font redouter un nouveau choc pétrolier... Des logements inaccessibles aux classes moyennes. Des catastrophes naturelles à répétition. Ce n'est pas le scénario d'un film d'anticipation, mais la réalité de cet automne 2005.

En 1992, au Sommet de Rio, un programme d'actions planétaires pour le XXI^e siècle, baptisé « Agenda 21 », avait été défini par 173 nations pour faire évoluer le modèle actuel de développement vers un développement durable, c'est-à-dire, un mode de développement qui concilie croissance économique, justice sociale et respect de l'environnement. Tout un chacun est concerné et il en va de notre responsabilité collective. Mais à l'échelle d'un citoyen isérois ou d'un territoire comme l'Isère, comment agir concrètement en faveur du développement durable ? Quelles politiques mettre en œuvre dans des domaines aussi variés que l'économie, la justice sociale, la gestion de l'énergie et les ressources naturelles pour atteindre cet idéal ?

En réponse, le Conseil général a choisi en février 2004 d'impliquer tous les Isérois dans une démarche « Agenda 21 ». « *La réussite de ce projet repose sur une participation massive des citoyens et l'adhésion des habitants* », explique Catherine Brette, conseillère générale, qui pilote ce grand programme départemental.

Diffusion d'un questionnaire dans ce numéro d'Isère Magazine, organisation de réunions publiques dans tout le département de janvier à juin 2006 : le mouvement est enclenché et dès ce mois-ci, les Isérois sont invités à s'exprimer sur leurs priorités. L'Agenda 21 doit permettre de construire ensemble l'avenir de notre territoire. Alors à vos crayons, et participez !



© REA

■ Le Conseil général lance son agenda pour le XXI^e siècle

Le futur de l'Isère en questions

>> *En lançant un Agenda 21,
le Conseil général
veut préparer l'Isère
aux défis du XXI^e siècle
pour mieux vivre ensemble*